

L'association du Patrimoine va perdurer



L'association du Patrimoine va perdurer

Dimanche matin, à la salle des fêtes, en présence du maire Gérard Luflade, les membres de l'association les Amis du patrimoine mauléonais ont tenu leur assemblée générale.

Charles Armengol, président de l'association, a ouvert la réunion en rappelant que l'assemblée générale est un moment privilégié pour détailler les réalisations de l'année 2018 et surtout ce qui reste à faire pour les futures années :

« Le patrimoine reste, il est là présent, il nous appartient de faire durer ce qui existe. Par votre présence, vous montrez votre attachement au patrimoine local et à votre association. Ensemble, nous avons fait beaucoup de choses, notamment la rampe d'accès au cimetière et à l'église de Bréchan, la protection de la pompe, la réalisation des abat-sons, la conservation d'une fresque au local de la société de chasse. Toutes ces actions ont été faites avec les moyens que nous avons. Je remercie la municipalité qui nous a toujours soutenus. »

Après avoir abordé les différents travaux de restauration et d'entretien dans les divers lieux, le président a précisé que pour restaurer les édifices, il fallait beaucoup d'argent. Il a présenté le devis pour la réfection de la toiture de l'église de Bréchan, des travaux qui reviennent à 29 000 euros.

Laura Tassi a détaillé le bilan financier qui révèle un solde positif. L'association a sur son compte 20 000 euros, ce qui dénote une bonne gestion, mais ne permet pas pour autant d'envisager la restauration de la toiture de l'église de Bréchan.

Charles Armengol a annoncé sa démission :

« Une page se tourne aujourd'hui avec le renouvellement du bureau. Je vous informe que je suis sortant et qu'après six ans d'exercice de présidence, je ne me représente pas, mais je reste membre de l'association. » La trésorière Laura Tassi et le secrétaire Pierre Berthois, à leur tour, ont démissionné.

Gérard Luflade a félicité et vivement remercié Charles Armengol et son équipe pour leur investissement à restaurer, protéger le patrimoine, puis il a rappelé que les animations proposées par l'association ont toujours connu le succès, notamment les repas et la marche du 1er mai avec ses 130 randonneurs.

Suite à la démission du bureau, le maire a invité les membres à s'exprimer sur l'avenir de l'association. À l'unanimité, les membres ont voté pour qu'elle perdure. Suite à l'appel à candidature, personne ne s'étant présenté, Gérard Luflade a précisé :

« Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, le conseil municipal et moi-même allons travailler pour trouver une solution et permettre à l'association de poursuivre sa mission. »